



# Concours du second degré

## Rapport de jury

---

### CONCOURS : AGREGATION EXTERNE

### SECTION : SCIENCES MEDICO-SOCIALES

**Session 2015**

Rapport de jury présenté par : Madame Françoise GUILLET  
Présidente de jury

# SOMMAIRE

	Page
<b>Composition du jury</b>	3
Renseignements statistiques	4
<b>Épreuves d'admissibilité</b>	
Première épreuve d'admissibilité	5
Sujet	
Rapport de jury	
Seconde épreuve d'admissibilité	7
Sujet	
Rapport de jury	
<b>Épreuves d'admission</b>	
Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale	8
Leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé	15
Etude critique de dossier	18
<b>Conclusion générale</b>	23
<b>Annexe : ouvrages mis à disposition</b>	25

## COMPOSITION DU JURY

Présidente :

Françoise GUILLET Inspectrice générale de l'Education nationale groupe STVST

Vice-présidentes :

Sabine CAROTTI Inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale IA IPR  
Académie de Paris

Martine LEMOINE Inspectrice d'académie inspectrice pédagogique régionale IA IPR  
Académie de Créteil

Membres du jury :

Nom	Fonction	Académie
François Alla	professeur des universités	Nancy-Metz
Dominique Beynier	professeur des universités	Caen
Stéphanie Boujut	maître de conférences des universités	Rouen
Marie Gay	membre du jury à compétences particulières	Créteil
Frédéric Gomel	Inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional	Caen
Valérie Gosseaume	Ingénieur d'études recherche et formation	Nantes
Marie Joelle Gorisse	membre du jury à compétences particulières	Paris
Marcel Jaeger	professeur des universités	Paris
Michel Legros	membre du jury à compétences particulières	Paris
Martine Long	maître de conférences des universités	Nantes
Jean Marc Lhuillier	professeur à l'Ecole des hautes études en santé publique	Rennes
Marc de Montalembert	membre du jury à compétences particulières	Versailles
Didier Tabuteau	professeur des universités associé	Paris

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Candidats inscrits : 368

Candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 222

Candidats admissibles : 18

Candidats présents à l'épreuve orale d'admission : 18

Candidats proposés pour l'admission : 7

Epreuves d'admissibilité

Moyenne de la meilleure note

14,5/ 20

Moyenne générale des candidats admissibles

12,58/ 20

Epreuves d'admission

Moyenne de la meilleure note

13,33 / 20

Moyenne générale des candidats admis

8,79 / 20

Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

Moyenne de la meilleure note

12,85 / 20

Moyenne générale des candidats admis

9,96 / 20

# EPREUVES D'ADMISSIBILITE

**Première épreuve : publics, processus, régulations et politiques sociales.**

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats

Moyenne de l'épreuve 7,07

Meilleure note 14

## SUJET

La mise partielle sous conditions de ressources des allocations familiales s'inscrit dans un mouvement plus vaste de ciblage des politiques sociales, en décalage avec une approche universaliste.

A partir d'exemples pris dans des domaines différents, caractérisez les forces et les faiblesses de ces deux démarches.

## RAPPORT

Rapport établi par Dominique Beynier, Marcel Jaeger et Michel Legros

Le sujet portait sur les forces et les faiblesses des logiques d'universalisme et de spécialisation dans la conception et la mise en œuvre des politiques de protection sociale.

A - D'abord quelques points forts:

1 – Les candidats savent assez bien raconter l'histoire de la protection sociale – une histoire longue- depuis que l'Eglise s'occupait des pauvres jusqu'à la crise actuelle en passant par la législation de la 3ème république, le Conseil national de la Résistance, et le tournant des années 70 lorsque l'inflexion de la période de croissance survient.

2 – Ils ont intégré l'existence des figures majeures qui jalonnent cette histoire: Vincent de Paul, pour les origines lointaines, Beveridge et Bismark, pour la naissance des assurances sociales. Pierre Laroque est régulièrement mentionné. Parmi les acteurs récents Martin Hirsch pour son rôle dans la transformation du RMI en RSA apparaît dans quelques copies.

3 – En règle générale, les candidats connaissent les principales institutions de la protection sociale, ils savent décrire les principaux organismes gestionnaires et ne font qu'assez rarement des erreurs sur la succession des politiques, des mesures, des textes de lois qui ponctuent la protection sociale de la couverture des accidents du travail ou des premières esquisses de la protection familiale à la fin du 19 ème jusqu'aux récentes évolutions législatives comme la loi « Hôpital, Patients, santé, territoires ».

4 – Lorsque la protection sociale peut avoir un rapport avec les politiques de l'Education nationale, on sent chez les candidats une grande appétence pour développer ces thèmes

Pour résumer ces points forts, on pourrait parler d'une bonne culture générale de la protection sociale française, mise en scène dans une dissertation à la forme très convenue.

B - Des limites et des manques

1 – La protection sociale est un champ de débats, d'hypothèses et de recherches. Ceci n'apparaît pratiquement jamais dans les copies des candidats. Ce qui est présenté est un univers sans beaucoup de travaux de recherches, de producteurs d'analyse, d'auteurs, académiques ou non : Où sont les Lafore, Borgetto, Pallier, Lhuillier, ? Une citation apparaît de temps en temps – et le plus souvent il s'agit d'un ouvrage de base et non d'un article – Le nom de Rawls peut être évoqué mais on sent qu'il s'agit plus d'une agrémentation du texte que d'un appel à une démonstration. Un seul auteur de l'univers de la recherche émerge quelquefois, il s'agit d'Esping-Andersen mais sans doute parce qu'il permet de mettre de l'ordre dans les descriptions et sa classification des états-providences remporte un vif succès ( mais rien de Richard Titmuss, ou d'Axel Honneth...). En règle générale, on assiste dans ces copies à une très faible mobilisation des travaux académiques.

2 – Les politiques communautaires, qui depuis une quinzaine d'années occupent une place certaine dans les débats, restent fortement absentes de l'univers des candidats. Les débats sur la Méthode ouverte de coordination, le marché du travail et l'inclusion active semblent ignorés. Par bonheur, le rapport du Conseil Economique, social et environnemental sur l'investissement social rédigé par Bruno Pallier, publié voici quelques mois, a été mentionné mais dans un nombre très restreint de copies. Le manque d'ouverture n'est pas qu'euro-péen. L'Obamacare, de l'autre côté de l'Atlantique est ignoré et l'émergence de protection sociale dans les pays en développement totalement inabordable

3 – ces absences reflètent probablement le troisième manque, celui des problématiques

- une vision très mécaniste, rationnelle des politiques de protection sociale qui n'apparaissent que comme des réponses rationnelles, nécessaires à des transformations des sociétés : le vieillissement, les nouvelles pathologies, les transformations familiales constituent les seuls déterminants avancés

- les politiques sociales ne sont que rarement analysées comme le résultat d'oppositions, de conflits, de négociations, d'influences étrangères, d'expérimentations.

- les copies ne font pas apparaître les dynamiques, les innovations, voire les reculs et les échecs, même si la question du non recours apparaît à la marge.

4 – les candidats présentent des politiques sociales une vision essentiellement juridico-politiste qui facilite la description des situations et des politiques mais reste en surface lorsqu'il s'agit d'explicitier des mécanismes.

- Les candidats peuvent parfois faire référence à des auteurs d'autres disciplines, dans ce cas là on retrouve les noms de sociologues (Bourdieu, Castel, Durkheim,) là encore, plus à titre d'illustration que d'explicitation.

- Si l'économie est mobilisée, c'est davantage sous l'angle de la comptabilité des dépenses publiques que de la théorie économique. Le secteur du travail et de l'emploi est très peu abordé.

- On regrette la mobilisation trop faible de la production statistique (DREES, DARES INSEE, les Observatoires...) dans un champ où celle-ci s'est fortement amplifiée au cours des 20 dernières années.

## **Seconde épreuve : publics, interventions, politiques de santé.**

Durée : six heures ; coefficient 2.

Résultats

Moyenne de l'épreuve 8,58

Meilleure note 14,5

### **SUJET**

Gouvernances nationale et régionale des politiques de prévention en santé

### **RAPPORT**

Rapport établi par François. Alla, Martine Long et Jean Marc Lhuillier

Le sujet ne comportait pas une problématique prédéterminée, le candidat devait dès lors structurer sa présentation à partir d'un questionnement et énoncer un plan susceptible de répondre à la question proposée.

Un rappel des caractéristiques des politiques de prévention en santé, intégrant leur évolution dans le temps, leur conception, leurs cibles, leurs structures et leurs acteurs était un préalable. Ainsi, il était attendu une présentation des gouvernances nationale et régionale telles que définies aujourd'hui et que soit mise en évidence leur impact sur la conception et la mise en œuvre des politiques de prévention en santé. L'analyse des différents modes de gouvernances pouvait trouver sa place dans le développement. L'analyse historique des gouvernances des politiques de santé publique devait apporter à la démonstration, bien entendu en lien avec le questionnement développé par le candidat. La réflexion et le développement qui en suit devaient être étayés par un bon usage des références théoriques issues de la littérature du champ concerné.

Une démarche descriptive, indépendante ici d'une analyse des gouvernances et des politiques, doit être évitée.

Il pouvait être intéressant de discuter des conséquences de la réforme territoriale en cours sur la gouvernance régionale et de l'impact que cette réorganisation peut avoir sur les politiques de prévention.

Une structuration des devoirs était bien sûr attendue, montrant une réflexion construite du candidat, qu'il s'agissait de porter par une expression de qualité.

# EPREUVES d'ADMISSION

## Première épreuve : Etude de cas : méthodologies d'intervention en santé et action sociale

Durée 5 h coefficient 3

résultats

Moyenne de l'épreuve 7,4

meilleure note : 18,24

### SUJET

## EHPAD « hors les murs »

La réflexion actuelle sur les réponses aux besoins des personnes en perte d'autonomie a mis en évidence la nécessité de repenser les dispositifs actuels pour innover, réinventer les structures afin de diversifier l'offre et sortir des schémas classiques avec hébergement et domicile dans des sphères séparées.

L'EHPAD « hors les murs » est un exemple de projet novateur envisagé sur plusieurs territoires dont les départements de l'Oise, la Creuse et le Territoire de Belfort<sup>1</sup>.

### ○ **Question 1**

La documentation jointe vous présente plusieurs diagnostics territoriaux et notamment celui qui a conduit le Conseil Général de l'Oise à s'engager dans une expérimentation d'EHPAD « hors les murs ». D'autres territoires souhaiteraient engager une démarche diagnostique pour apprécier la pertinence d'expérimenter l'EHPAD « hors les murs ». Ils ont besoin d'être guidés dans leur démarche par l'analyse de l'existant.

**En prenant appui sur les documents joints, dressez une analyse critique des éléments de diagnostic qui ont conduit à la prise de décision réalisée.**

**Vous vous attacherez à expliquer en quoi les choix méthodologiques opérés pour aider à la décision vous paraissent pertinents ou au contraire inadaptés.**

**Vous étaierez votre démonstration d'une analyse graphique ou cartographique.**

---

<sup>1</sup> Cf documents annexés au sujet.

○ **Question 2**

Pour pouvoir développer un projet d'EHPAD « hors les murs », comme pour tout projet expérimental, une démarche de mobilisation des acteurs du territoire est indispensable. Il s'agit d'assurer la dynamique partenariale et territoriale nécessaire à un tel projet.

**Schématisez la démarche de mobilisation des différents types de partenaires.**

Les modalités de communication susceptibles de favoriser la mobilisation de chacun d'eux aux différents temps du projet devront être présentes.

○ **Question 3**

Le développement d'un projet suppose la conception de son évaluation.

**Présentez les dimensions à prendre en compte en matière d'évaluation d'un projet d'EHPAD « hors les murs » en précisant les critères, les indicateurs les plus significatifs pour chacune, et en prenant appui sur des exemples de référentiel pouvant être associés à chacune de ces dimensions.**

Annexes :

- ARS Franche-Comté, Conseil général Territoire de Belfort, **Appel à projet pour la création de 20 places « d'EHPAD à domicile » sur le Territoire de Belfort**, 2014  
En ligne : [http://www.ars.franche-comte.sante.fr/fileadmin/FRANCHE-COMTE/ARS\\_Internet/Soins\\_et\\_accompagnement/AAP-MS/AAP-MS\\_2014\\_04\\_EHPAD\\_A\\_DOMICILE\\_90.pdf](http://www.ars.franche-comte.sante.fr/fileadmin/FRANCHE-COMTE/ARS_Internet/Soins_et_accompagnement/AAP-MS/AAP-MS_2014_04_EHPAD_A_DOMICILE_90.pdf)
- Conseil Général de l'Oise, **Appel à candidature relatif à la création, à titre expérimental, d'un EHPAD hors les murs ou pole de services**, novembre 2012  
En ligne : [http://www.oise.fr/fileadmin/oise.fr/pdf/Solidarite/Personnes\\_agees/Appel\\_a\\_candidature\\_ehpad\\_hors\\_les\\_murs.pdf](http://www.oise.fr/fileadmin/oise.fr/pdf/Solidarite/Personnes_agees/Appel_a_candidature_ehpad_hors_les_murs.pdf)
- CNSA, Conseil général de l'Oise, **Accord cadre pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile dans le département de l'Oise**, 2013-2015  
En ligne : [http://www.cnsa.fr/documentation/accord\\_cadre\\_oise\\_2013\\_2015.pdf](http://www.cnsa.fr/documentation/accord_cadre_oise_2013_2015.pdf)
- Données statistiques, territoire de l'Oise (*format électronique*).

## RAPPORT

Rapport établi par Sabine Carotti, Marie Guay, Valérie Gosseaume, Marcel Jaeger, Martine Lemoine

Echelle des notes : de 2 à 18

Durée de l'épreuve : cinq heures

Coefficient 3.

### ***Rappel de la définition d'épreuve***

« À partir d'une situation relative au fonctionnement d'une organisation de santé, médico-sociale ou sociale, le candidat est conduit à **analyser et à mettre en œuvre des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale.** »

L'épreuve se déroule sur poste informatique muni des logiciels indiqués au programme du concours. »

La liste des logiciels indiqués au programme du concours est la suivante :

- Suite bureautique composée
  - de logiciels de présentation de l'information (traitement de texte; présentation assistée par ordinateur)
  - de logiciel de traitement et de présentation de données (tableur grapheur)
- Philcarto version 5.7x
- Coucoucarto version 0.2
- Gantt project version 2.6.6
- ProjectLibre version 1.5.9
- Freemind 1.0.1
- Epi-info 7.1.3.3

Les versions des logiciels ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

### ***Présentation générale du sujet***

Le sujet s'appuie sur un exemple de projet novateur envisagé notamment dans les départements de l'Oise et du Territoire de Belfort : l'expérimentation d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) hors les murs.

Le sujet comporte trois questions pouvant être traitées de manière indépendante les unes des autres, et visant à permettre d'apprécier :

- En matière de méthodologie de la recherche de terrain ;
  - la capacité d'analyse critique d'un diagnostic territorial (première question)
  - la maîtrise des outils, méthodes et techniques d'analyse et de représentation de données quantitatives/qualitatives (première question)

- la capacité à mener une recherche documentaire et à en intégrer le résultat dans une étude ou une analyse (troisième question)
- En matière de méthodologie de l'intervention en santé et action sociale :
  - la capacité à analyser la demande et le besoin des publics, la relation entre offre et demande (première question)
- En matière de méthodologie de l'évaluation des politiques publiques en santé et action sociale :
  - la maîtrise des démarches et outils d'information et de communication dans le secteur sanitaire et social (deuxième question)
  - la maîtrise des démarches et outils d'évaluation des projets sociaux et de santé (troisième question)

Les méthodologies développées par les candidats doivent témoigner de leur connaissance du champ santé-social, en particulier du secteur gériatrique, les évolutions : humanisation des établissements et évolution du rapport aux personnes, place de l'éthique, accompagnement et gestion des professionnels de faible qualification dans les établissements (management, formation, etc.) et des problématiques actuelles.

Le recul critique, la capacité intellectuelle à interroger un réel étaient attendus.

D'une manière générale, la capacité à travailler dans un environnement numérique est évaluée dans cette épreuve à travers l'usage des outils bureautiques, celui des logiciels indiqués au programme du concours, les modalités de gestion documentaire mises en œuvre, et les choix opérés en matière de supports de présentation des travaux effectués pendant l'épreuve.

En matière de gestion du temps, il est recommandé au candidat de prendre connaissance de l'ensemble de la documentation associée au sujet dès le démarrage de l'épreuve, afin de bien appréhender le projet support et la situation sur lesquels portent les différentes questions.

### ○ ***Commentaires du jury concernant la question 1***

Question 1 :

« La documentation jointe vous présente plusieurs diagnostics territoriaux et notamment celui qui a conduit le Conseil Général de l'Oise à s'engager dans une expérimentation d'EHPAD « hors les murs ». D'autres territoires souhaiteraient engager une démarche diagnostique pour apprécier la pertinence d'expérimenter l'EHPAD « hors les murs ». Ils ont besoin d'être guidés dans leur démarche par l'analyse de l'existant.

*En prenant appui sur les documents joints, dressez une analyse critique des éléments de diagnostic qui ont conduit à la prise de décision réalisée.*

*Vous vous attacherez à expliquer en quoi les choix méthodologiques opérés pour aider à la décision vous paraissent pertinents ou au contraire inadaptés.*

*Vous étaierez votre démonstration d'une analyse graphique ou cartographique. »*

La construction de l'analyse demandée nécessitait une appropriation par le candidat de la problématique posée et de l'expérimentation ici présentée. Une

contextualisation de l'EHPAD « hors les murs » était attendue, partant d'une mise en perspective historique des problématiques actuelles et particulièrement de la rupture de ce type de réponse avec le « tout établissement ».

La réflexion engagée par le candidat devait mobiliser une juste connaissance des acteurs et de leurs compétences (ex. celui du Conseil général/départemental, celui de l'agence régionale de la santé (ARS), ou celui de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)). Une prise en compte des différents points de vue (autorités administratives, opérateurs de terrain, et bien sûr usagers) sur l'expérimentation était attendue.

L'étude des diagnostics présentés, mise en perspective au regard du point de vue des différents acteurs et de la connaissance du terrain, devait permettre l'analyse critique demandée : sens et intérêt des indicateurs utilisés, cadre d'élaboration, échelle d'analyse, place dans le discours des auteurs des documents techniques fournis, ... Par exemple, certains thèmes sont juste évoqués, sans données précises, alors que la collecte et l'analyse de données les concernant pourrait apporter au projet (ex. des unités de soins de longue durée (USLD)). Le caractère très descriptif de certaines parties des diagnostics présentés, sans analyse, pouvait être soulevé. Une interrogation sur la pertinence d'une telle expérimentation sur les territoires retenus au regard de leurs caractéristiques était attendue.

L'analyse qui venait compléter la démonstration nécessitait la réalisation par le candidat de supports de visualisation des données statistiques, sous forme graphique ou cartographique. Une sélection pertinente des données était un préalable indispensable à cette réalisation. Les choix graphiques ou cartographiques devaient apporter à la démonstration, tant par le choix des territoires, de l'échelle d'analyse, des indicateurs, des données que par la réalisation logique et technique. Une justification des choix réalisés concernant les données (territoires, échelle, population et indicateurs, ...) était attendue. Elle devait mettre en évidence la compréhension de la problématique par le candidat et sa maîtrise des méthodes caractérisant les démarches en santé et action sociale.

## ○ **Commentaires du jury concernant la question 2**

Question 2 :

« Pour pouvoir développer un projet d'EHPAD « hors les murs », comme pour tout projet expérimental, une démarche de mobilisation des acteurs du territoire est indispensable. Il s'agit d'assurer la dynamique partenariale et territoriale nécessaire à un tel projet.

Dans le cadre de la mobilisation des acteurs nécessaire à l'expérimentation d'un tel projet :

**Schématisez les différents types de partenaires concernés et les modalités de communication les plus aptes à mobiliser chacun d'eux aux différents temps du projet. »**

La question portait sur la démarche de mobilisation des acteurs autour du projet d'EHPAD « hors les murs », et non sur la mise en œuvre d'une démarche de projet. La dimension expérimentale du projet devait être présente.

La réalisation attendue supposait une mobilisation des démarches et outils d'information et de communication dans le secteur sanitaire et social ainsi que des connaissances appliquées et contextualisées en lien avec le projet expérimental cadre du sujet. Ainsi, le jury rappelle que l'implication d'un acteur dans le suivi d'un projet n'est pas une modalité de mobilisation des partenaires d'un projet. De même, les outils règlementaires et juridiques, ceux de pilotage projet ne sont pas des supports de mobilisation des partenaires.

L'identification des types d'acteurs à mobiliser dans le cadre de cette expérimentation était un incontournable, intégrant leurs compétences, leurs caractéristiques et positionnement (exemples : CNSA et projet local, CG/conseil départemental, médecins libéraux, ...). Le jury regrette des confusions dans la position de certains types d'acteurs, ou d'acteurs majeurs, dans un projet expérimental de ce type.

La communication en direction des représentants des usagers, qu'il s'agissait d'identifier avec finesse, devait être présente.

La prise en compte de la question de la protection des personnes fragiles avec référence aux tutelles/curatelles était attendue. Le jury regrette que les partenaires culturels, de loisirs ou autres partenaires participant à favoriser l'inclusion à la vie sociale n'aient pas été intégrés.

Les modalités de communication, adaptées à la mobilisation des différents types de partenaires, devaient figurer sur la schématisation réalisée. Les actions devaient être personnalisées en fonction des caractéristiques des professionnels et du niveau d'adhésion supposé. Une différenciation d'approche en matière de mobilisation des médecins libéraux et des praticiens hospitaliers était attendue, avec intégration des pratiques, disponibilités et contraintes de chacun dans la communication envisagée.

### ○ **Commentaires du jury concernant la question 3**

Question 3 :

« Le développement d'un projet suppose la conception de son évaluation.

*Présentez les différentes dimensions à prendre en compte en matière d'évaluation d'un projet d'EHPAD « hors les murs » en précisant les critères, les indicateurs les plus significatifs pour chacune, et en prenant appui sur des exemples de référentiel pouvant être associés à chacune de ces dimensions. »*

Des références en termes de méthodologies d'évaluation devaient être ici mobilisées par les candidats, adaptées au contexte de l'évaluation d'un projet expérimental. Etaient attendus l'évaluation de l'implication, de l'adhésion des acteurs et de la construction de dynamiques d'acteurs, de la performance du dispositif, des moyens mis en œuvre, de la qualité du service rendu, et bien sûr celle de la satisfaction des usagers.

Les procédures d'autorisation et de certification, ce qui relève du contrôle interne ou du commissaire aux comptes n'avaient pas leur place dans cette approche.

La notion d'indicateur, celle de référentiel devaient être mobilisées avec justesse, et intégrées dans le discours avec rigueur.

Une recherche documentaire devait être menée par les candidats afin d'identifier les référentiels d'évaluation pouvant être utilisés dans le cadre de l'expérimentation, témoignant ici des compétences en recherche documentaire et en connaissance des

organismes ayant mission ou compétence sur l'évaluation type haute autorité de santé (HAS) ou agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico sociaux (ANESM). Les référentiels proposés pour aider à l'évaluation des différentes dimensions du projet devaient être référencés et présentés par les candidats, avec argumentation quant au choix réalisé.

### ***Complément concernant la mise en œuvre des méthodologies et le numérique***

L'épreuve suppose une maîtrise courante de l'environnement numérique qui puisse permettre aux candidats de mettre en œuvre leurs capacités d'analyse et de réflexion dans le cadre d'une épreuve méthodologique prenant appui sur le numérique.

Le choix des logiciels pour chaque question ou activité est du ressort du candidat. La transmission des documents numériques au jury doit s'appuyer sur une gestion documentaire adaptée et rigoureuse.

Il est attendu des documents autonomes les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire comportant les informations de base permettant de les qualifier et de les situer par rapport à l'ensemble des documents remis afin d'en permettre une lecture facilitée (ex : numéros des questions traitées), Si plusieurs fichiers sont remis, les modalités de prise de connaissance des documents (ex. ordre de lecture) doivent être précisées.

A titre d'illustration, chaque document doit comprendre a minima une pagination, un auteur et un titre. Lorsqu'un document est particulièrement long, et comprend de nombreuses parties, un sommaire peut s'avérer bienvenu.

La gestion documentaire doit aussi intégrer la qualité des différents documents réalisés ainsi que leur lisibilité. Ainsi, le candidat doit s'assurer que le jury lecteur pourra identifier les documents qui lui sont destinés et leur place dans sa démarche.

En ce qui concerne l'usage des sigles, il est recommandé de les expliciter lors de leur premier usage dans le document et de s'assurer de leur justesse.

## **Deuxième épreuve : leçon portant sur les politiques et institutions sociales ou de santé**

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Résultats

Moyenne de l'épreuve 10,33

Meilleure note 15

### **SUJETS**

La répartition des compétences dans le domaine social et médico social

Le parlement et politiques sanitaires et sociales

Démographie et élaboration des politiques sociales

Adaptation de la société au vieillissement

Le droit des usagers dans les établissements et services sociaux et médico sociaux

L'assurance-maladie et l'hôpital

Familles et parentalités

Les associations et les politiques sociales et de santé

Création, fonctionnement, évaluation des établissements et services sociaux et médico sociaux

Les crises sanitaires et le politique

L'influence de l'Union européenne sur les politiques sociales en France

Les mauvais traitements dans les établissements sociaux et médico sociaux

Les régulations du système de santé

Revenu de Solidarité Active et activité

Protection de l'enfance : état des lieux et enjeux

Les agences et les politiques sanitaires et sociales

Non recours aux droits

Action sociale et réformes territoriales

## RAPPORT

Rapport établi par Stéphanie Boujut, Sabine Carotti, Françoise Guillet, Martine Long, Jean-Marc Lhuillier et Didier Tabuteau

- Le candidat devra problématiser le thème de la leçon
- Il devra réaliser une synthèse des connaissances et des débats actuels sur le sujet.
- Une approche pluridisciplinaire est attendue par le jury : le candidat doit être à même d'avoir une réflexion théorique, mais les données concrètes (montant de la prestation, coût de la prestation...) et actuelles doivent être présentes.
- La leçon a une durée déterminée de 45 minutes qui doit être impérativement respectée.
- Le candidat doit présenter les objectifs pédagogiques de sa leçon. Le support de qualité (transparent, power point) doit servir la démonstration.
- Le jury est également sensible à la qualité de la transmission des connaissances.
- Le jury est sensible à la capacité des candidats à répondre de façon précise aux questions posées.

Les sujets des leçons ciblaient l'ensemble des thématiques du programme de l'agrégation. Leurs champs étaient plus ou moins vastes et tous nécessitaient une problématisation.

Le temps de préparation doit permettre au candidat de poser la problématique puis de construire un développement synthétique prenant en compte l'évolution de la question, les données actuelles, les éventuelles interrogations ou débats qu'elle suscite, les perspectives envisageables.

Les argumentations développées doivent être rigoureuses, appuyées sur des réflexions scientifiques et ne doivent pas négliger l'apport de données concrètes.

Des connaissances sûres, à la fois précises et couvrant un large périmètre, une familiarité avec les documents et données accessibles, des capacités à présenter de façon claire et argumentée le développement construit, conduisent à un exposé de qualité.

Les candidats avaient à disposition une bibliothèque (annexe) et un ordinateur connecté internet avec possibilité de consultation des sites en accès libre.

Les candidats doivent s'être préparés à cette épreuve et avoir, sur l'ensemble des questions potentielles, les connaissances, à mobiliser pour élaborer une leçon au plus haut niveau. Ils ne peuvent trouver dans les ouvrages et les sites consultés que des compléments, des précisions.

Lorsqu'une relative méconnaissance du sujet n'a pu être compensée par la consultation des sites ou des ouvrages mis à disposition, l'exposé a, soit abordé une partie très restreinte du sujet, soit été indigent non seulement sur le plan des savoirs mais aussi quant à l'élaboration d'une argumentation rigoureuse.

Les leçons doivent être traitées au niveau universitaire.

Le plan et les objectifs de la leçon doivent apparaître en début de présentation. L'explicitation des choix que le candidat a fait doit permettre d'appréhender le déroulé de la leçon. La présentation gagne à être menée avec des supports qui facilitent la démonstration.

Outre la qualité des développements, des raisonnements et argumentations, le jury a particulièrement apprécié les leçons pour lesquelles les candidats avaient adopté une démarche susceptible d'être réinvestie dans un enseignement.

Le jury rappelle qu'il s'agit d'une leçon. En disant cela on a tout dit, ou presque : il faut paraître enthousiaste, éviter les généralités et survols, agrémenter son propos par des illustrations appropriées, ne pas trop lire son texte...

La présentation, en fin d'exposé, de la bibliographie et de la sitographie ont été appréciés

Il est important que le candidat mesure bien lors de sa préparation, le temps de sa présentation. Les quarante cinq minutes prévues permettent de traiter le sujet au niveau requis pour le concours de l'agrégation. Il n'en est pas de même lors de prestations de vingt minutes...

Lors de l'entretien, avec toujours l'exposé en appui, le jury cherche à explorer l'étendue des connaissances liées au sujet, demande des explicitations, suggère des pistes de réflexion, et ce quel que soit le caractère plus ou moins focalisé du sujet.

La réactivité du candidat, l'honnêteté de ses réponses, la qualité de la réflexion qu'il mène souvent avec le jury, sont des éléments qui participent de la qualité de l'entretien

### Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

### Troisième épreuve : Etude critique de dossier

Préparation 4 h ; Durée 1 h ; coefficient 3

Titre du dossier	Composition
L'intervention publique dans le domaine du logement : De la loi BONNEVAY (1912) à la loi ALUR (2014)	<p><b>Document 1</b> LA LOI DU 23 DÉCEMBRE 1912, DITE « LOI BONNEVAY », CONTEXTE ET APPORTS, article, Fédération nationale des Offices publics de l'habitat – 2012, 2 pages</p> <p><b>Document 2</b> LES INEGALITES FACE AU COÛT DU LOGEMENT SE SONT CREUSÉES ENTRE 1996 et 2006, dossier, Pierrette Briant, portrait social - édition 2010 – 15 pages</p> <p><b>Document 3</b> LA GENÈSE DU DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE, article, Noémie Houard, Politiques sociales et familiales, n° 107 - mars 2012 – 12 pages</p> <p><b>Document 4</b> L'ACCÈS AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVÉ, discours, Conseil des ministres du 26 juin 2013, 1 page</p>
Une révolution douce : mise en œuvre des lois de politiques sociales et sanitaires de 2002 à 2009	<p><b>Document 1</b> : Pour une politique de santé publique. Jean Yves Barreyre. Vie Sociale n°4/2011. Décembre 2011. 21 pages.</p> <p><b>Document 2</b> : Du partenariat...à l'espace partagé de Santé Publique. Carole Peintre. Pratiques en Santé Mentale n°4/2013. Décembre 2013. 6 pages.</p>
Les représentations des professionnels de l'intervention sociale	<p><b>Document 1</b> Focus-La fabrique des droits sociaux individualisés Article Marie Loison-Lerustre et Gwenaëlle Perrier 2013 4 pages</p> <p><b>Document 2</b> Etre cadre dans le secteur de l'éducation spécialisée : quelle(s) professionnalité(s) dans un contexte de rationalisation de l'action publique ? Article Hélène Cheronnet 2009 22 pages</p>
Enfance famille : construction du parcours de vie	<p><b>Document 1</b> : Protéger un enfant en accompagnant la construction de son parcours de vie. Les récents rapports « Enfance/Familles » en perspective. Gilles Séraphin. Journal du droit des jeunes n° 338/339 octobre-novembre 2014. 17 pages.</p> <p><b>Document 2</b> Les responsabilités familiales en question. Robert Lafore. Revue de droit sanitaire et social p1025 et suivantes /2013 14 pages.</p>
Mineurs étrangers isolés droit de l'enfant et droit des étrangers	<p><b>Document 1</b> : Avis sur la situation des mineurs isolés étrangers présents sur le territoire national. Avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. 26 juin 2014. 27 pages.</p>

	<p><b>Document 2</b> : Une absence volontaire de protection : les mineurs étrangers victimes de maltraitance institutionnelle. Journal du droit des jeunes n°311. Jean Luc Rougé. Janvier 2012. 5 pages.</p>
Les enjeux de la médiation sociale	<p><b>Document 1</b> Face à la conflictualité et à la violence, quelle efficacité de la médiation ? Note de veille 147 Laetitia Brabant Delannoy Centre d'analyse stratégique 2009 10pages</p> <p><b>Document 2</b> La médiation sociale urbaine : un dispositif ambigu Article Françoise Mounier Vogeli revue Arpes 2013 7pages</p> <p><b>Document 3</b> Plan Régional de développement de la médiation sociale Extrait d'une délibération du Conseil Régional 2013 6pages</p> <p><b>Document 4</b> Quelle implication des acteurs économiques dans les projets de médiation sociale ? Assises Nationales de la médiation sociale- note de cadrage de l'atelier par France Médiation 2013 3 pages</p>
Parentalité : parenté instituée et parenté choisie	<p><b>Document 1</b> Le droit de la famille en quête de sens Article Françoise Dekeuwer-Défossez 2011 8 pages</p> <p><b>Document 2</b> La monoparentalité à l'origine de la parentalité Article Numa Murard 2004 8 pages</p> <p><b>Document 3</b> L'émergence de la notion de parentalité en milieu(x) professionnel(s) Article Dominique Fablet 2008 10 pages</p>
Secret professionnel secret partagé	<p><b>Document 1</b> : introduction au secret professionnel. Jean Marc L'Huillier. Actualités Sociales Hebdomadaires numéro juridique. Juin 2014. 6 pages.</p> <p><b>Document 2</b> : les possibilités de parler, les obligations d'intervenir, le partage d'informations à caractère secret. Jean marc L'Huillier. ASH numéro juridique. Juin 2014. 24 pages.</p>
De la démarche qualité au pilotage de la performance dans les établissements et services sociaux et médico sociaux	<p><b>Document 1</b> Qualité et démarche qualité : enjeux, contexte et évolution dans le secteur des ESSMS Article Olga Piou Revue Cleirppa 2011 19 pages</p> <p><b>Document 2</b> Evaluation interne : un nouvel enjeu stratégique Bulletin 230 Adapei du Rhône 2012 8 pages</p>
Les finalités et les constituants du modèle de sécurité sociale française	<p><b>Document 1</b> : Sécurité sociale et assurances sociales : la mise en œuvre de la sécurité sociale. Pierre Laroque. Vie Sociale n°10/2015 nouvelle série. Mai 2015. 21 pages.</p> <p><b>Document 2</b> : Anciens et nouveaux risques sociaux. Etienne Marie. Vie Sociale N°10/2015 nouvelle série. Mai 2015. 30 pages.</p>
Les toxicomanies et leur prise en charge	<p><b>Document 1</b> La drogue comme expérience intime</p>

	<p>Article Patricia Bouhnik 2002 11 pages</p> <p><b>Document 2</b></p> <p>La mère toxicomane, au carrefour des normes et des sanctions</p> <p>Article Laurence Simmat-Durand 2007 26 pages</p>
Samu social et public familial	<p><b>Document 1</b></p> <p>Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles</p> <p>Article Emmanuelle Guyavarch et Elsa Garcin 2014 8 pages</p> <p><b>Document 2</b></p> <p>L'hôtellerie sociale: un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France</p> <p>Article Erwan Le Méner 2013 12 pages</p> <p><b>Document 3</b></p> <p>L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales</p> <p>Article Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat, Virginie Régnier, Stéphane Legleye, Martine Quaglia 2013 4 pages</p>
le système de veille sanitaire en France : mythe ou réalité ?	<p><b>Document 1</b></p> <p>LA VEILLE ET L'ALERTE SANITAIRES EN FRANCE, dossier, Institut de veille sanitaire; 2011, 35 pages (sans annexes)</p> <p><b>Document 2</b></p> <p>DETECTION AND MONITORING OF OUTBREAKS OF INFLUENZA-LIKE ILLNESS, data of SOS Médecins 2006-2014, poster, Laurent Toubiana, INSERM, Novembre 2014 1 page</p> <p><b>Document 3</b></p> <p>COMMUNIQUES DE PRESSE – IRSAN, Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, de décembre 2014 à février 2015 – 7 pages</p>
Médiation sociale : utilité sociale ?	<p><b>Document 1</b></p> <p>Historique de la médiation sociale ; Charte de référence Site de France Médiation 2001 7pages</p> <p><b>Document 2</b></p> <p>Femmes Relais : une profession indispensable mais peu valorisée</p> <p>Article Magazine ASH Florence Pagneux 2012 4pages</p> <p><b>Document 3</b></p> <p>Réflexions critiques entourant les principes de la médiation sociale</p> <p>Introduction de l'atelier 35 du 36<sup>ème</sup> congrès de criminologie du Québec 2013 4pages</p> <p><b>Document 4</b></p> <p>Ordonnance du 16 novembre 2011 portant transposition de la directive 2008 du Parlement européen Légifrance 2011 3pages</p>
Protection de l'enfance : avancée, progrès ?	<p><b>Document 1</b></p> <p>Le Conseil Générale et la protection de l'enfance en danger : une politique perfectible</p> <p>Intervention de Lucile Lejeune Sciences Po Rennes 2013 29pages</p> <p><b>Document 2</b></p> <p>La sortie du dispositif et le devenir des enfants confiés en protection de l'enfance</p> <p>Extrait des Actes du séminaire organisé par le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale 2012 6pages</p>

	<p><b>Document 3</b> Protection de l'enfance : améliorer le dispositif dans l'intérêt de l'enfant Extrait du rapport d'information du Sénat 2014 5pages</p>
Qualité des soins en France : comment la mesurer pour l'améliorer ?	<p><b>Document 1</b> APPROCHE CONCEPTUELLE DE LA QUALITE DES SOINS, article, Claire Hurlimann, adsp n° 35 juin 2001 – 6 pages</p> <p><b>Document 2</b> POUR UNE POLITIQUE DE TRANSPARENCE DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE, dossier de presse, DGOS et HAS - septembre 2012 – 28 pages</p>
Les deux lois Leonetti	<p><b>Document 1</b> DROITS DES MALADES ET A LA FIN DE VIE ET DE TRAITEMENT JUDICIAIRE DES AFFAIRES DITES DE « FIN DE VIE », circulaire, 20 octobre 2011 – 14 pages</p> <p><b>Document 2</b> LES 10 ANS DE LA LOI LEONETTI : DOIT-ON ENCORE LEGIFER SUR LA FIN DE VIE ? colloque, Jean-Marc Sauvé, février 2015 - 8 pages</p> <p><b>Document 3</b> PROPOSITION DE LOI CREANT DE NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE, proposition de loi, M. Alain Claeys, M Jean LEONETTI, mars 2015 – extraits, 10 pages sur 46.</p>
Qu'est-ce que l'innovation sociale ?	<p><b>Document 1</b> LES MONNAIES SOCIALES EN TANT QUE DISPOSITIFS INNOVANTS : UNE EVALUATION, conférence, Jérôme Blanc et Marie Fare1, Xe Rencontres du Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire, juin 2010 – 25 pages</p> <p><b>Document 2</b> GUIDE DE L'INNOVATION SOCIALE : COMPRENDRE, CARACTERISER ET DEVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE EN PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, guide, ORESS – Provence Alpes Côtes d'Azur, mars 2015 – 19 pages</p>

## RAPPORT

Rapport établi par Stéphanie Boujut, Frédéric Gomel, Marie-Joelle Gorisse, Françoise Guillet, Martine Lemoine et Marc de Montalembert

Il s'agit de mener une étude critique d'un dossier constitué d'un ou de plusieurs articles, extraits de revues, documents juridiques, documents institutionnels, ....

Chaque document constituant le dossier apporte des éléments permettant de mettre en regard différents points de vue ou différentes approches du thème proposé, prenant appui sur le titre du dossier. Le candidat doit construire son étude en croisant ces informations et en élaborant un développement qui présente le contexte, qui analyse les éléments fournis, qui les compare, les rapproche afin de voir leurs liens, leurs éventuelles contradictions. L'étude qu'il présente doit également s'appuyer sur ses propres connaissances.

En conséquence il ne s'agit pas d'une leçon mais bien d'une étude critique développée à partir de l'exploration des documents du dossier.

Concernant la préparation de l'exposé, une approche globale de l'ensemble du dossier doit être privilégiée dans un premier temps, plutôt qu'une lecture exhaustive de tous les documents. Cette approche est essentielle : d'abord globale, elle sera ensuite affinée.

Cette compétence de lecture «rapide» et efficace s'acquiert lorsque l'appréhension de découverte est compensée par la maîtrise de la technique.

Certains candidats ont bien compris l'enjeu de l'épreuve dans sa perspective critique et ont ainsi construit leur présentation du dossier.

Le jury a apprécié les présentations simples et sans emphase. Un rappel contextuel du sujet avec une annonce du plan, une définition ou caractérisation des termes importants du dossier, une construction appuyée sur un questionnement problématisé, une structuration des propos ont conduit à des présentations de qualité.

Les connaissances et l'expérience des candidats, lorsqu'elles ont été pertinemment introduites, ont permis d'élargir et d'enrichir l'exposé. Le jury a été sensible à l'effort pédagogique dont certains candidats ont fait preuve tant dans la structuration de leur exposé que dans l'utilisation d'auxiliaires pédagogiques.

La plupart des candidats a respecté le temps de présentation de trente minutes et a su parler avec rythme et allant.

Les entretiens suivant les présentations ont le plus souvent montré la capacité des candidats à échanger, discuter sur le thème du dossier et plus largement sur le positionnement d'un enseignant.

Cependant, certaines prestations ont été insuffisantes soit qu'elles se soient limitées à un résumé des textes ou à une présentation sous la forme de leçon, soit que la critique des documents ait été absente avec une utilisation partielle des documents du dossier, soit qu'elles aient souffert d'une insuffisance de recul et d'appropriation de l'ensemble des documents et également d'imprécision dans les termes utilisés, soit enfin que la maîtrise de certains concepts pourtant mobilisés par les candidats ait été insuffisante.

Enfin, le jury a regretté que certains candidats n'aient pas tenu compte des titres des dossiers alors que ceux-ci devaient guider leur réflexion.

## **Conclusion générale**

Cette première session de l'agrégation externe de sciences médico sociales était très attendue et un grand nombre de candidats se sont inscrits et ont composé.

L'absence de préparation universitaire n'a pas permis à l'ensemble des candidats étudiants potentiellement concernés par cette agrégation de s'y inscrire et de s'y préparer. Les enseignants du secondaire, en l'absence de concours interne cette année, se sont inscrits nombreux à ce concours qui représentait la voie unique de promotion.

Sur un profil assez homogène de candidats, les épreuves d'admissibilité ont permis de différencier certaines compositions traduisant une non maîtrise ou une maîtrise insuffisante des questions proposées dans les deux épreuves et d'autres qui montraient la capacité des candidats à produire des analyses de qualité sur les sujets proposés.

Les candidats admissibles, pour certains ayant été admissibles au concours interne ouvert en 2014, ont fait preuve à la fois de connaissances solides et actualisées et de compétences d'analyse, de synthèse acquises lors de leur pratique professionnelle et sans aucun doute grâce à une préparation sérieuse aux épreuves.

Le jury félicite les candidats admissibles qu'il a eu plaisir à retrouver lors des épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission ont permis de sélectionner des candidats conjuguant à la fois un niveau de connaissances satisfaisant et une capacité à extraire des informations, les analyser avec rigueur, les restituer dans un souci de clarté pédagogique.

Le concours de l'agrégation ne peut s'envisager sans des connaissances spécifiques de haut niveau mais aussi sans qu'une culture générale de l'ensemble des domaines de la santé et du social ne soit présente. Ces deux aspects sont particulièrement mobilisés lors des épreuves orales : leçon et étude critique de dossier.

L'adaptabilité des candidats est éprouvée lors de l'épreuve de travaux pratiques qui place les candidats devant un sujet pour lequel ils doivent faire preuve d'organisation, de discernement mais aussi de maîtrise des techniques.

Le jury rappelle que l'enseignement de sciences médico sociales est un enseignement technologique qui ne peut se passer de l'apport des technologies du numérique et qui requiert une appropriation de ces technologies autant pour leur apport actuel au développement des connaissances sur les questions de santé et sociales contextualisées, que dans un objectif d'enseignement.

Ce sont toutes ces qualités qui sont requises tout au long de la carrière d'un enseignant agrégé, lui permettant de toujours suivre l'évolution des connaissances scientifiques et technologiques et de construire un enseignement de qualité.

Cet enseignement recouvre également la transmission des valeurs républicaines qui doit être investie par chaque enseignant.

- Au travers de la discipline, il s'agit de permettre à l'élève de se construire un raisonnement éclairé lui permettant de distinguer ce qui relève des sciences et de la connaissance de ce qui relève des opinions et des croyances, de faire de lui un acteur éclairé et responsable capable d'évaluer l'impact sociétal de ses décisions et ses actes.

- Au travers des pratiques disciplinaires, l'enseignant de sciences médico-sociales peut engager l'élève à adopter un positionnement citoyen par la pratique du travail d'équipe, par la responsabilisation, l'engagement individuel dans un projet commun.

Le jury a apprécié l'attitude des candidats lors des épreuves d'admission, leur positionnement en tant que représentant de l'Education nationale et est assuré que les nouveaux agrégés sauront conserver l'esprit qui les a animés lors du concours.

Le jury remercie monsieur le proviseur, madame le proviseur adjoint du lycée Etienne-Jules Marey de Boulogne Billancourt pour la qualité de l'accueil que lui-même et ses équipes ont réservé à ce concours, qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Le jury remercie également l'ensemble des personnels en particulier les personnels chargés de l'accueil des membres du jury et des candidats, les personnels chargés de la maintenance informatique et les personnels chargés de la propreté des locaux.

La qualité de leur travail est pour beaucoup dans l'ambiance sereine dans laquelle les candidats ont pu travailler.

Le jury tient enfin à remercier Madame la gestionnaire de l'agrégation externe de sciences médico-sociales au ministère de l'éducation nationale pour son efficacité et son dévouement.

## Bibliographie

ASTIER I., Sociologie du social et de l'intervention sociale, coll. 128, A. Colin, 2010
ATTIAS-DONFUS C., SEGALEN M., Grands-Parents : la famille à travers les générations, Odile Jacob, 2014
AVENEL C., Sociologie des "quartiers sensibles", Editions Armand Colin 2007
BAUDURET J-F., JAEGER M., Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoires d'une refondation, Dunod, 2° éd., 2005
BAUDURET J-F., Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques, Collection: Santé Social, Dunod, 2013
BEC C., La Sécurité sociale, une institution de la démocratie, Gallimard, 2014
BECQUET V., LONCLE P. et VAN DE VELDE C. (dir.), Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Champ social, 2012
BERGONNIER -DUPUY G., DURNING P., JOIN-LAMBERT H., Traité d'éducation familiale Dunod ed 2013 coll psychosup
BIAGINI S., BOLES J.M., L'éthique dans les structures médico-sociales, Les Carnets de l'espace éthique de Bretagne occidentale n° 4, Sauramps médical 2014
BLAIS M.C, La solidarité, Histoire d'une idée, Gallimard, 2007.
BORGETTO M., LAFORE R., Droit de l'aide et de l'action sociale, Montchrestien, 8 ème édition 2012
BORGETTO M.; CHAUVIERE M. Qui gouverne le social ?, Collections Études, Dalloz 2008.
BOUQUET B., Ethique et travail social, DUNOD, 2012
BOUQUET B., JEAGER M., SAINSAULIEU I., Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Collection: Santé Social, Dunod, 2007
BOURDILLON F., BRUCKER G., TABUTEAU D, Traité de santé publique, Flammarion, 2007
BRAS PL., POUVOURVILLE G., TABUTEAU D., Traité d'économie et de gestion de la santé, Les Presses de Sciences Po, Editions de Santé 2009
BRESSON M., sociologie de la précarité, coll. 128, Armand Colin, 2ème édition 2015

BREUGNOT P., Les innovations socio-éducatives, Presses de EHESP, 2011.
BRODIEZ-DOLINO A., VON BUELTZINGSLOEWEN I., EYRAUD B., LAVAL C. et RAVON B. (dir.), Vulnérabilités sanitaires et sociales - De l'histoire à la sociologie, Presses universitaires de Rennes, 2014
CARREL M., Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, mai 2013
CASTEL R. L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ?, Seuil, 2003
CASTEL R., la montée des incertitudes Seuil 2009
CHAPON N., Parentalité d'accueil et relations affectives, Presses universitaires de Provence, 2014
COMMAILLE J., Misères de la famille. Question d'Etat, Paris, Presse de Sciences-Po, 1996
Conseil d'état, La décentralisation des politiques sociales : bilan et perspectives, colloque organisé par le Conseil d'Etat, La documentation Française, 2014
Conseil supérieur du travail social (CSTS), Le partage d'informations dans l'action sociale et le travail social, Presses de l'EHESP, 2013
DE GROVE-VALDEURON N., Droit européen de la santé, LGDJ, Lextenso éditions 2013
DE KERVASDOUE J., Carnets de santé de la France, Dunod 2012
DE MONTALEMBERT M. (Dir.), La protection sociale en France? collection Les Notices, 6 <sup>e</sup> édition, La Documentation Française, 2013
DONZELOT J., La ville à trois vitesses, Editions de la Villette, 2009
DONZELOT J., Quand la ville se défait : quelle politique face à la crise des banlieues, Point poche, 2008
DUCALET P., LAFORCADE M. Penser la qualité dans les institutions sociales et médico-sociales, Seli Arslan, 3eme édition 2008.
DUPEYROUX J-J., BORGETTO M., LAFORE R., Droit de la sécurité sociale, Dalloz précis 18 eme édition 2015
DUVOUX N., L'autonomie des assistés, sociologie des politiques d'insertion, PUF, 2009
DUVOUX Nicolas, Le nouvel âge de la solidarité - Pauvreté, précarité et politiques publiques / - Seuil - 2012

ELBAUM M., Economie de la protection sociale, Quadrige Manuels, PUF 2eme édition 2011
ELOI L., Le bel avenir de l'état providence, Ed. Les liens qui libèrent, 2014
FERRERA M. Les nouvelles frontières du social, Presses de Sciences Po, 2009
GALLAND O., Sociologie de la jeunesse, Paris, A. Colin, coll. U sociologie, 2007
GARGOULLAUD S. et VASSALLO B., Réinventer la famille, Doc en poche - Place au débat, La documentation française, 2013
GILBERT Claude / dir., HENRY Emmanuel / dir., Comment se construisent les problèmes de santé publique. Paris : La Découverte, Recherches. Territoires du politique. 2009
GODET M., MOUSLI M., Le vieillissement une bonne nouvelle, La documentation Française, 2009
GUELAMINE F., Action sociale et immigration en France, Collection santé-sociale, Dunod, 2008
GUILLEMARD A-M. - Les défis du vieillissement – Âge, emploi, retraite : perspectives internationales Armand Colin, Collection U, 2010
HARDY J.P., Financement et tarification des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, Dunod 3e éd. 2010
JAEGER M., BERNARDOT M., BERRAT B., BOUQUET B, Usagers ou citoyens ? De l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale (dir.), Paris, Dunod, 2011
JANVIER R., MATHO Y. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales - Dunod - 2011
JOURDAIN A. / dir. ; BRECHAT P.-H. / dir. ; BASSET B.; et al. La nouvelle planification sanitaire et sociale. 2e édition. Rennes : Presses de l'EHESP, 2012
JOURDAN Didier, BOURDILLON François / préf., La santé publique au service du bien commun ? Politiques et pratiques de prévention à l'épreuve du discernement éthique. Paris : Editions de Santé, 2012
La Documentation Française, Quel avenir pour la protection sociale ?, Les cahiers français, 2014
LAGRAULA-FABRE M., La violence institutionnelle, L'Harmattan, 2005
LAUDE A., MATHIEU B., TABUTEAU Droit de la santé, 3ème édition Thémis, PUF, 2012

LEVY J., LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Nouvelle édition. Paris. Belin. 2013.
LHUIILLER J-M., Le droit des usagers dans les établissements et les services sociaux et médico-sociaux, Presses EHESP
LHUIILLIER J-M., L'aide sociale à l'enfance, Berger-Levrault, 9ième éd., 2009
LÖCHEN V., Comprendre les politiques sociales, Paris, DUNOD (4ème édition), 2013
LONCLE P., Politiques de jeunesse : les défis majeurs de l'intégration, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010
LONG M. Associations et pouvoirs publics, Editeur : LGDJ, Collection : Systèmes, 2010
LOPEZ A., Réguler la santé, Rennes : Presses de l'Ehesp, 2013
LOUBAT J.-R., Coordonner parcours et projets personnalisés en action sociale et médico-sociale, Dunod, 2013.
MOQUET-ANGER M.L. Droit hospitalier, LGDJ 2014
NEIRINCK C., GROSS M., Parents-enfants : vers une nouvelle filiation ? Question de droit et de société, La Documentation française, 2014
PAQUOT T., LUSSAULT M, BODY-GENDROT S., La ville et l'urbain, l'état des savoirs, La découverte, mais 2000
PAUGAM S., l'intégration inégale, PUF, 2014
PENAUD P., Politiques sociales, Dalloz, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques – 2014
RAYSSIGUIER Y., JEGU J., LAFORCADE M., Politiques sociales et de santé. Comprendre et agir, 2° éd., Presses de l'EHESP, 2012.
ROSANVALLON P., La nouvelle question sociale, Seuil, 1998
SERAPHIN G. comprendre la politique familiale, collection enfance gazette santé social Ed Dunod 2013
TABUTEAU (D.), Démocratie sanitaire : les nouveaux défis de la politique de santé., Paris : Editions Odile Jacob, 2013
TRUCHET Didier, Droit de la santé publique, , Mémento Dalloz, 8ème édition 2012
TUFFREAU, François; BERCELLI, Paolo; LAMOUR, Patrick ; SCHWEYER, François-Xavier, Dictionnaire de l'organisation sanitaire et médico-sociale. 2e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2013

VAN GAMEREN V., WEIKMANS R., L'adaptation au changement climatique - Essai (poche). La découverte, 2014
VERBA D., GUELAMINE F., Interventions sociales et faits religieux, Presses de l'EHESP, 2014
VERDIER P, NOE F., L'aide sociale à l'enfance, collection enfances, gazette santé-sociale, 2013
VERDIER P., EYMEINIER M. - La réforme de la protection de l'enfance Berger Levrault (2° édition ), 2012
VIGNERON E. - Les inégalités de santé dans les territoires français. Etat des lieux et voies de progrès? Editions Elsevier Masson, 2011
WEBER F. Penser la parenté aujourd'hui la force du quotidien Coll Sciences sociales de Rue d'Ulm, 2013
ZUCMAN E. (ed), Action médico-sociale au service des personnes handicapées -L'- , Pour un juste renouveau, Toulouse : Erès (éditeur), collection Espace éthique, 2013